

RÉSUMÉ DES IDÉES MAÎTRESSES.

deux engagements préalables de le part du maître d'œuvre(Gouv. du Québec)

-situer le dév. de son agriculture un cran au dessus des autre secteurs économiques à cause de son incidence sur la santé et des coûts de cette dernière.

-un engagement ferme à soutenir solidement son agriculture.

#le produit alimentaire au cœur de la politique,d'accord mais à la base,il y a les femmes et les hommes qui sèment,récoltent..la matière première. L'humain au centre des préoccupations selon toute démarche de développement durable.

#la force du Québec résidera toujours dans son ingéniosité à innover,se distinguer,se démarquer,se différencier,tant sur les marchés intérieurs que d'exportation.

#trop souvent,au Québec,le vocable agriculture durable a été confondu avec pratiques environnementales perçues comme imposées et mal intégrées(difficultés d'en réaliser les bénéfices). Or l'agriculture durable,c'est celle qui résiste aux chocs et aux crises par la combinaison de la productivité,de la stabilité et de l'équité en harmonie avec les exigences sociales,économiques et environnementales que réclament la durabilité des systèmes agricoles. Il faudrait bâtir un modèle d'application pour les entreprises agricoles

#il faut éviter de mettre les petites et les grandes entreprises en opposition. Nous avons besoin de tous ceux qui veulent s'investir,améliorer l'offre d'encadrement appropriée(ACV,Diagnostic DD,plan.strat.) innover dans les models de dév(grappes)

#multiplier les modèles de formation et développer une stratégie de « collectivité agricole apprenante »

#l'exercice de revisiter la zone agricole à l'échelle de chaque MRC afin d'optimiser son plein potentiel articulé dans la mise en œuvre d'un plan de développement(PDZA),de même que la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture sont deux éléments qui vont contribuer à la consolidation de la zone agricole.

#tout l'aspect commercialisation n'est pas suffisamment développé dans la nouvelle politique proposée et le questionnement de la transparence dans l'administration des mécanismes de mise en marché collective est maladroit et témoigne d'une méconnaissance de ces mécanismes.

#l'accréditation unique implique pour l'organisation qui la détient de nombreuses responsabilités et devoirs d'accueil,d'ouverture à la différence,de transparence,d'équité....

#L,instauration d,un tableau de bord pour avoir une vue d'ensemble de la performance du secteur bioalimentaire à partir d'une sélection d'indicateurs clés est un projet ambitieux,mais qui a fait ses preuves si bien construit.

RAYMOND ROULEAU,producteur en serres

Sag-Lac-St-Jean

Cell :418 487 0554

Rés :418 3444877

Annray7@sympatico.ca

PROJET DE POLITIQUE BIOALIMENTAIRE DU QUÉBEC

Commentaires et opinions de RAYMOND ROULEAU dans le cadre de la consultation menée suite au dépôt du livre vert sur la nouvelle politique bioalimentaire du Gouvernement du Québec.

Précisions

Avant de répondre aux questions suggérées, je voudrais préciser que je suis natif d'une famille agricole et j'ai été 35 ans producteur agricole. Vous trouverez en annexe un bref résumé de mon parcours (les numéros correspondent aux 16 questions suggérées)

1. Le secteur bioalimentaire sera en mesure de relever le défi si tous ensemble, nous réussissons à créer un environnement d'affaires favorable à son développement et pour cela, à mon avis, deux bonifications devraient s'ajouter à la vision proposée, soit :

- un engagement du Gouv. du Québec de situer le développement de son agriculture un cran au dessus du développement des autres secteurs économiques à cause des incidences de plus en plus démontrées entre alimentation et santé et des coûts que cette dernière engendre, et à cause de son incidence sur l'occupation dynamique de son territoire et de ses régions,

- un engagement ferme du Gouv. du Québec à soutenir solidement son agriculture, alors que plusieurs pays du G 20 font le contraire et diminuent leur soutien, réduction des dépenses publiques oblige, alors que de plus en plus d'études tendent à démontrer que les investissements en agriculture sont les plus régénérateurs d'emplois et de prospérité. « Il va falloir en finir avec ce dogme qui, depuis un demi-siècle, relègue l'agriculture à une position subalterne. L'économie mondiale englobe les campagnes du monde et c'est dans ces campagnes que doit s'amorcer le retour à la prospérité »(1).

2. Bien sûr, le produit constitue le résultat final de toute la démarche, mais il ne faudrait pas oublier de mettre en perspective qu'à la base il y a les femmes et les hommes qui sèment, récoltent réunissent les conditions favorables à l'éclosion de la matière première. Comme ce projet de nouvelle politique bioalimentaire s'engage à stimuler « le développement durable des entreprises et la création de richesse par l'entremise du secteur de l'agriculture des pêches et de l'alimentation »(2), il faudrait s'assurer que conformément à toute démarche de développement durable « l'humain » se doit d'être au centre des préoccupations.

3. Il faudra toujours se rappeler que dû à son espace cultivable restreint, le nombre et la taille moyenne de ses entreprises agricoles, la force du Québec résidera toujours dans son ingéniosité à se distinguer, se démarquer, se différencier, tant sur les marchés intérieurs qu'extérieurs.

4. L'engouement pour les produits locaux n'aura jamais été aussi important, mais encore faut-il que le consommateur puisse les identifier et qu'on leur fasse une place sur les tablettes des grands distributeurs. L'exemple de la réglementation Ontarienne, où on « délisse » le produit extérieur quand le produit local est disponible, est éloquent. Toute une différence avec le Québec où en juin dernier la grande distribution annonçait la tomate du Mexique alors que celle du Québec était disponible en quantité suffisante pour

(1) Nick Cullather, U. Indiana, The Hungry World, Courrier International #1059 fév. 2011

(2) Donner le Goût du Québec, Introduction, p.9

alimenter tout le marché. Tant que la grande distribution ne comprendra pas qu'en plus d'offrir un rendement acceptable à leurs actionnaires, elle a aussi un rôle social à jouer et que c'est aussi dans son intérêt, il faudra se résoudre à intervenir dans le marché par une réglementation incitative et de manière progressive. Même Allan Greenspan, ex-directeur de la Banque Fédérale Américaine déclarait récemment devant un comité du Congrès Américain « qu'il ne croyait plus en la capacité des grands ensembles financiers à s'auto-réguler ».

5. Les orientations et les objectifs proposés dans le présent projet de politique témoignent d'une stratégie fine et globale qui devrait permettre au gouvernement d'appuyer plus efficacement le secteur bioalimentaire. Le renforcement de notre capacité concurrentielle par l'émergence d'une dynamique de développement fondée sur des filières compétitives, et l'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans de développement sectoriels constituent à mon avis des éléments essentiels à la création d'un environnement d'affaires favorable à la croissance. Toutefois, il faut garder à l'esprit que tout cet investissement énorme en encadrement, expertise, capitaux est soumis à la volatilité des marchés. Les prix payés aux producteurs ayant un effet direct sur leurs revenus, il apparaît nécessaire de leur prévoir des prix suffisamment élevés et stables pour qu'ils puissent couvrir leurs coûts, vivre correctement de leur travail, investir et progresser en productivité et en compétitivité. Or le projet de politique élabore peu sur ce sujet, pourtant elle se veut une politique de développement durable voulant assurer la pérennité de la production agricole

Distinguer nos produits alimentaires

Même si on traite de l'impacte de l'alimentation sur la santé dans les enjeux du secteur bioalimentaire, cet aspect se décline presque exclusivement en renforcement de la sécurité des produits alimentaires. Dans un contexte où on fait de plus en plus de corrélations entre d'une part, mauvaises habitudes alimentaires et malnutrition en lien d'autre part avec les hausses de frais de santé des segments de population concernées, il y aurait lieu de creuser davantage cet aspect et de proposer des mesures plus concrètes. Par exemple, on pourrait « soutenir une offre de produits sains et sécuritaires » visant des clientèles plus sensibles au lien étroit existant entre santé et alimentation telles certaines clientèles scolaires, clientèles à budget alimentaire restreint, certaines clientèles du réseau des HRI.

Renforcer notre capacité concurrentielle

Même si l'offre en services conseils agricoles est largement disponible et parmi les meilleures certaines démarches de gestion, tels diagnostics de développement durable, accompagnement de démarche de planification stratégique, Analyse de Cycle de Vie des produits et services (plus spécifiquement pour les entreprises de transformation) sont encore souvent trop peu utilisés ou parfois difficiles d'accès.

Valoriser l'environnement et le territoire du Québec

Trop souvent, au Québec, le vocable agriculture durable a été confondu avec pratiques respectant l'environnement souvent perçues comme imposées et mal intégrées (difficultés d'en percevoir les bénéfices). Or, l'agriculture durable, c'est celle qui résiste aux chocs et aux crises par la combinaison de la productivité, de la stabilité et de l'équité en harmonie avec les exigences sociales, économiques et environnementales que réclament la durabilité des systèmes agricoles; une meilleure intégration de ces trois catégories d'exigences favoriserait l'émergence d'un développement d'affaires axé sur le développement durable. L'agriculture québécoise est en profonde mutation. Nous assistons à l'émergence de fermes familiales de plus en plus imposantes dont la

productivité est en hausse, conséquence d'un remembrement du à un pourcentage de diminution du nombre de fermes parmi les plus élevés si on se compare à nos voisins (France 0.59%, USA 0.86%, Ontario 0.99, Québec 1,25%). Le Québec compte de moins en moins d'agriculteurs, ils sont plus âgés, de moins en moins de jeunes s'établissent et ils s'établissent plus tard. (Jean- Philippe Perrier, U.Laval, 2007). Par ailleurs, nous assistons à une disparité de plus en plus marquée entre les différentes exploitations alors que 25 % des fermes sont responsables de 80 % des ventes et que 29 % des fermes représentent moins de 1% des ventes et génèrent en moyenne des revenus annuels de moins de \$25000 par ferme. Plus que jamais une approche de développement durable du secteur est nécessaire. Trop souvent, la mise en œuvre des plans de développement de la zone agricole (PDZA) retarde faute de ressources ou de dynamisme ou carrément de volonté; il faudrait exiger des échéanciers et des mesures de résultats ou des bilans. Par ailleurs, l'approche « d'appui à la multifonctionnalité du bioalimentaire en région » m'apparaît fort intéressante car elle implique une vision globale du développement combien nécessaire en milieu rural.

6. L'équilibre réside dans la stabilité propice et essentielle au développement d'affaires. Dans un contexte d'extrême volatilité, des années d'efforts à structurer un secteur peuvent être anéantis en un rien de temps. Il n'y a pas de recette magique, plus les mesures de développement sont adéquates et à point, moins les mesures de soutien seront nécessaires et plus le secteur disposera des éléments pour se maintenir à l'avant garde et disposera des outils pour se repositionner. Plus un secteur est bien structuré, de la production à la commercialisation, plus il résistera aux chocs et aux crises. L'exemple du lait est assez probant. À l'inverse, celui des serres qui n'a pas encore complété le développement de sa commercialisation présente de belles réussites individuelles, pour les entreprises les mieux équipées en terme de gestion, mais fragilise les moins bien équipées. Tant qu'à la question devrait-on aider différemment petites, moyennes et grandes entreprises, il faut surtout éviter de les mettre en opposition. Dans le contexte planétaire qui s'annonce, on aura besoin de tous ceux qui veulent s'investir; il s'agit de créer un environnement d'affaires structurant permettant l'épanouissement des plus petites et des plus grandes. « La mise en concurrence des produits des différentes agricultures de la planète a bloqué le développement puis appauvri jusqu'à la ruine et à l'exode des millions de petits paysans, alors que toutes les agricultures du monde seront nécessaires pour répondre aux besoins alimentaires et autres de plus de 9 milliards d'humains. (1)

7.8. Comme le paysage Québécois des entreprises agricoles et de transformation alimentaire est extrêmement diversifié, la stratégie consisterait à améliorer l'offre d'encadrement et de rendre disponible des moyens innovants d'amélioration de leur efficacité. Par exemple, en facilitant l'accès à des démarches de planification stratégique axées sur la durabilité, ou encore en facilitant l'accès à la nouvelle expertise d'Analyse de Cycle de Vie (ACV) afin d'aider les entreprises à mieux se positionner sur les marchés intérieurs et d'exportation. Une stratégie consisterait à favoriser un développement en grappe entre autres afin de favoriser une qualité de vie semblable en agriculture aux

(1) Marcel Mazoyer, La Fracture Alimentaire et Agricole Mondiale : état des lieux, causes, perspectives, propositions d'action

.autres secteurs de l'économie. L'exemple d'une jeune petite entreprise de production de champignons en serres de Charlevoix est éloquent. Devant l'explosion de la demande, au lieu de grossir, ils ont plutôt opté pour un transfert de leur expertise à d'autres producteurs autour et privilégié un développement en « grappe »(1). Les développements en coopératives, les groupements d'achats, les groupements de mise en marché tels les Chambres de Coordinations sont d'autres formes de développements en grappe qui pourraient être encouragés, ou soutenus.

9. La formation en cours d'emploi constitue un net avancement qu'il faudrait continuer et supporter davantage. Il faut développer en collaboration avec nos institutions responsables une stratégie de « **collectivité agricole apprenante** » et multiplier les opportunités de formation tels cours par Internet, stages à l'étranger, tourisme solidaire, multiplier les occasions d'aller voir ailleurs des contextes différents pour jeter un regard critique sur notre façon de faire et éviter de « réinventer la roue ».

10. Le train roule et on ne l'arrêtera pas. Déjà certains acteurs de la grande distribution ont commencé à annoncer qu'ils allaient exiger l'Analyse de Cycle de Vie de tous les nouveaux produits que les entreprises veulent positionner sur leurs tablettes. Il faut éviter une approche coercitive et privilégier une approche incitative axée sur les gains environnementaux et même économiques. Par ailleurs, pour nos marchés intérieurs il faudra être créatifs afin de trouver les moyens de faire face à la concurrence déloyale de produits importés soumis à une réglementation souvent beaucoup moins exigeante.

11. L'enjeu principal de ce genre de démarche réside dans la convivialité, l'accessibilité et la facilité d'application. Il ne faut jamais perdre de vue que les producteurs et les transformateurs ne sont pas des scientifiques et que la vocation des entreprises c'est d'abord de produire et non de faire de la recherche. Par ailleurs, la recherche terrain et l'adaptation et le transfert technologique bien encadrés dans une démarche rigoureuse permettent des avancés rapides et adaptés. Le Gouv. Fédéral avait mis en place, il y a plusieurs années le programme « Essais et Expérimentations » qui avait été fort utile; on pourrait en tirer certains enseignements.

12. Le cadre législatif actuel est le résultat d'un long historique de partenariat entre le Gouv. du Québec et le monde de la production et de la transformation et il fonctionne. Il ne faut surtout pas « jeter le bébé avec l'eau du bain ». Il n'en demeure pas moins que des prix internationaux inférieurs aux coûts de production de la majorité des agriculteurs (longues périodes de baisse, et courtes périodes d'explosion des prix internationaux), un blocage du développement et un appauvrissement pour la majorité des agriculteurs, l'incontournable réalité d'en arriver à des prix rémunérateurs et stabilisés afin de protéger les efforts colossaux afin de structurer notre secteur agro-alimentaire de même que la compétition déloyale de produits soumis à des exigences moindres... vont exiger des ajustements au cadre législatif et réglementaire actuel, en harmonie avec la nouvelle gouvernance des systèmes agro-alimentaires qui se dessine. Sans élaborer sur le sujet je mentionne à titre d'exemple le cas de la Russie qui à l'été 2010 est intervenue afin de stabiliser le prix du blé en proie à une spéculation abusive suite à la sécheresse et aux énormes feux de forêts. Le geste, loin d'être critiqué avait été bien accueilli par la communauté internationale.

(1) Magazine télévisé « La Semaine Verte », mars 2011

13. On le constate, les sols agricoles sont très convoités à travers la planète, certains grands pays sont acheteurs et la zone agricole du Québec est relativement restreinte et souvent concentrée dans les secteurs les plus densément peuplés. Il s'agit d'un patrimoine inestimable et nous nous devons d'être extrêmement vigilants. Tout changement à la loi doit se faire uniquement et seulement dans un optique de consolidation de l'agriculture. Favoriser l'établissement de fermes de plus petite dimension permettant l'éclosion de créneaux de diversification, permettre des aménagements favorisant la relève, devraient constituer les deux objectifs principaux à poursuivre dans cet exercice. Par ailleurs l'exercice de revisiter la zone agricole à l'échelle de chaque MRC afin d'optimiser son plein potentiel articulé dans un plan de développement (PDZA), de même que la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture sont deux éléments qui vont contribuer de façon certaine à la consolidation de la zone agricole.

14. La commercialisation efficace et l'obtention d'un juste prix demeure incontournable, pour ne pas dire le « nerf de la guerre ». Encore trop de producteurs minimisent l'importance de cet aspect et estime qu'après avoir consacré tous les efforts à bien élaborer leur produit, le travail s'arrête là, alors qu'une bonne gestion d'entreprise implique de mettre autant d'efforts à bien le commercialiser. Une mauvaise performance en cette fonction capitale peut amener en quelques mois l'annulation d'années d'efforts et d'investissements importants consacrés à structurer un secteur et le rendre performant. Tout cet aspect n'est pas suffisamment développé dans la nouvelle politique proposée et surtout, le questionnement de la transparence dans l'administration des mécanismes de mise en marché collective est maladroite et témoigne d'un manque de connaissance de ces mécanismes de commercialisation. Au lieu de considérer ces mécanismes comme des empêchements pour « favoriser des partenariats d'affaires pour permettre de mieux répondre aux besoins en constante évolution des consommateurs »(1), ces mécanismes devraient être considérés comme des barrières afin d'éviter les catastrophes et protéger nos investissements à bien structurer un secteur. Les économies sont de plus en plus interdépendantes et les prix payés aux producteurs pour les denrées de base, outre certains épisodes d'explosion, ne cessent de diminuer. L'exemple de l'évolution des prix du blé de 1951 (11.50) à 2008 (7.00\$) pour un boisseau en dollars US de 1998 est éloquent. De même, les prix payés aux producteurs de café, depuis 1989, ont chuté de moitié alors que le prix payé pour un café par les consommateurs a doublé. À l'opposé, il est intéressant de voir l'évolution du prix payé aux producteurs de sirop d'érable depuis qu'ils ont décidé, non sans difficultés de mettre de l'ordre dans leur mise en marché. Nonobstant ces considérations, je crois qu'il n'est pas très loin le temps où notre politique bioalimentaire devra contenir des engagements fermes de niveaux internationaux afin de garantir des prix agricoles rémunérateurs et stabilisés, un exercice que le libre marché semble avoir de plus en plus de difficultés à faire, mais qui pourrait être du ressort d'une nouvelle gouvernance mondiale des systèmes agro-alimentaires.

15. Je suggère à ceux à qui l'idée est venue de poser cette question de refaire une lecture de l'évolution du syndicalisme agricole au Québec afin de réaliser comment la structure actuelle est le fruit d'un long cheminement parsemé de luttes, d'affiliations et de partenariats, le tout ensaché et balisé dans des lois. Loin d'être une menace, le système actuel devrait être considéré par le gestionnaire de la nouvelle politique comme une.

(1) Donner le goût du Québec, p.47 .par 14

opportunité;il est juste,représentatif,facile à consulter,efficace dû à sa large base militante,les consensus se font rapidement à l'interne entre producteurs...bref,une situation idéale pour un gestionnaire efficace. On entend même dire que certains pays nous envient. Faisons la comparaison avec un gestionnaire d'entreprise qui favoriserait l'entrée d'un deuxième ou troisième syndicat dans ses murs en pensant faciliter la gestion de ses relations de travail. Par ailleurs,l'accréditation unique implique pour l'organisation qui la détient de nombreuses responsabilités et devoirs d'accueil,d'ouverture à la différence,de transparence, d'équité.....

16.Le model de concertation le plus connu est assez simple. On assoit les gens concernés autour d'une même table,on se donne une vision,un plan, un échéancier. Le problème,c'est de garder l'intérêt et une participation soutenue. D'autre part,les gens qu'on voudrait voir participer à cette concertation sont probablement déjà autour d'une des tables de concertation suivantes :

- * Tables filières ou sectorielles
- . * Tables de mise en œuvre des plans Agro Alimentaires des MRC(PDZA)
- *Tables Agro Alimentaires de chaque région
- *Réseau TRANSAQ

Une bonne analyse de ces réseaux serait de mise avant de s'arrêter sur un modèle définitif de concertation des partenaires du secteur bioalimentaire. Mentionnons,en dernier lieu que l'instauration d'un tableau de bord pour avoir une vue d'ensemble de la performance du secteur bioalimentaire à partir d'une sélection d'indicateurs clés est un projet ambitieux,mais qui a fait ses preuves,si bien construit.

En terminant je voudrais saluer l'effort de consultation et de transparence déployé par les responsables de la mise en oeuvre de la nouvelle Politique Bioalimentaire du Gouvernement du Québec.

RAYMOND ROULEAU,producteur en serres
8828 rt.Kénogami,arr.Lac Kénogami
Ville Saguenay
G7X 0H9
Cell :418 4870554
Rés:418 344 4877
Annray7@sympatico.ca.

ci-joint :- résumé des idées maîtresses
- feuille de route

FEUILLE DE ROUTE RAYMOND ROULEAU

Natif d'une famille agricole de la région Centre du Québec, il fait ses études classiques au Séminaire de St-Hyacinthe avant d'entreprendre ses études en sociologie à l'Université Laval où il côtoie les Gérard Fortin et Fernand Dumont dans leur réflexion sur les premières expériences de dév. régional au Québec. (Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec)

C'est au Saguenay-Lac-St-Jean qu'il choisit de s'impliquer en 1968 où il œuvre comme agent de développement pendant 5 ans avant de revenir à l'agriculture et de créer avec sa conjointe l'entreprise Serres Dame Nature, tout en militant pour le développement de l'horticulture en assumant la présidence de l'ass. régionale pendant plus de 20 ans.

Il siège à ce titre au CA de la Féd. De l'UPA du Sag-Lac-St-Jean dont plusieurs années à l'exécutif et représente la région au Synd. Des Serres du Québec (1976-2011). Il reçoit en 2008 le Méritas Gilles Bordeleau, décerné par le Conseil Québécois de l'Horticulture pour sa haute contribution au développement de la Serriculture Québécoise. En 2005, l'entreprise qu'il dirige est médaillée Bronze de l'Ordre du Mérite Agricole à l'échelle régionale

Fasciné et étonné de constater comment certaines collectivités réussissent mieux que d'autres dans leur planification et la mise en œuvre de leur développement, sa recherche (quête) l'amène à une implication profonde au Centre Québécois de Développement Durable, chef de file québécois dans l'application pratique du dév. durable dont il assumera la présidence pendant plus de 15 ans, jusqu'en 2010 et occupe dorénavant la présidence de la Fondation du Développement Durable affiliée au Centre Québécois de Développement Durable, dont la fonction principale est de soutenir financièrement la recherche en nouvelles applications en développement durable dont l'Analyse de Cycle de Vie. De plus, il préside depuis 2009 la Table de Mise en Œuvre du Plan Agro-Alimentaire (PDZA) de la MRC Lac-St-Jean-EST.

Il est père de deux enfants, Mathieu, dir. Adjoint, Régie Inter municipale de gestion des Matières résiduelles des 3 MRC du Lac-St-Jean, Rébecca qui assume la relève de l'entreprise familiale Serres Dame Nature et grand père de 5 petits enfants (Mathis, Xavier, Philippe, Alice et Anaïs.)